qués n'a fait qu'augmenter la rage des assaillants. Bientôt ils amoncèlent et brûlent, sous la voûte, les bancs, chaises et boiseries. Les autorités se rassemblent à la salle de la Préfecture. Le P. Langlade, plus mort que vif, croyait que l'on voulait se venger sur la communauté de l'expulsion des Jésuites. Le guet. les arquebusiers et la compagnie-franche sont enfin arrivés. De leur côté, les conjurés, après avoir tout détruit, ravagé et brûlé dans l'école de médecine, veulent pénétrer plus avant et attaquent la maison des Pères et le pensionnat. Ils percent un gros mur et vont dans les corridors menaçant de mettre le feu. On en arrête quelques-uns. L'un d'eux, interrogé sur ce que c'était que cette frénésie, s'écrie: Ah! c'est une bourde! et à un oratorien: Ah! mon père, confessez-moi et puis qu'on me pende. - Tu le seras demain, lui réplique M. de Bacot (1). Les écoliers s'enfuient, des soldats troublés par leurs cris les couchent en joue et se disposent à tirer, les prenant pour des mutins. Le P. Langlade et ses confrères leur crient de ne pas tirer, lèvent les fusils en l'air avec leurs mains, et donnent aux pensionnaires le temps de se sauver. Les attaques continuant contre la porte, M. de Myons, qui la gardait (2), l'épée à la main, avec des soldats, la fait ouvrir, commande une décharge, et la fait refermer de suite. Cette manœuvre réussit, quelques insurgés sont blessés ou tués, les autres se portent ailleurs, du côté du quai. On a arrêté vingt-huit ou trente personnes.

Cette émeute eut lieu sous le consulat de MM. Leclerc de la Verpillière, prévôt des marchands; Desroys, Bruyère, Rousset et Rambaud, échevins. L'emplacement de l'école de dessin est

<sup>(1)</sup> Philibert Peysson de Bacot, conseiller à la Cour des monnaies, petitfils de Jean Peysson, échevin en 1717. Il avait épousé la petite-fille de Pierre Posuel, libraire et échevin en 1709, qui lui avait apporté la terre de Bacot en Beaujolais. Sa famille était des environs de Montélimart.

<sup>(2)</sup> Barthélemy-Jean-Claude Pupil, seigneur de Myons, conseiller et président de la Cour des monnaies, lieutenant-général de la sénéchaussée, charge qu'il exerça jusqu'en 1764. Il était fils de Jean Pupil et de Catherine Thomé, sa seconde femme, et avait épousé lui-même Marguerite de Sève, fille de Pierre de Sève, baron de Fléchères. La famille Pupil était originaire du Forez